



Lanester, le 26 août 2021

Communiqué de Presse

Objet : Travaux dans les écoles et rentrée scolaire 2021

L'année scolaire qui s'est terminée en juin 2021 a été particulièrement impactée par les confinements successifs liés la crise sanitaire du COVID 19.

Malgré tout, nos établissements scolaires vivent et continuent de vivre assurant ainsi leurs rôles auprès des élèves qui gardent ce lien indispensable à l'École, lieu d'apprentissage, lieu de vie sociale, d'éducation et d'épanouissement pour les enfants.

C'est le résultat d'un effort collectif illustrant la réactivité et la capacité d'adaptation des services municipaux, la coopération avec les équipes enseignantes mobilisées et la solidarité de la ville pour accompagner les familles.

Pour cette rentrée, le ministère de l'éducation nationale a établi un nouveau protocole prévoyant 4 niveaux déclinés selon le contexte sanitaire. A chaque niveau est associée une liste de mesures à adopter pour assurer une continuité des enseignements.

Nous resterons donc vigilants et en veille pour répondre présents le cas échéant selon l'évolution de la situation sanitaire.

L'accueil dans les écoles maternelles et élémentaires est organisé sur 4 jours d'école selon les horaires suivants :

- 8h45-11h45 et 13h45-16h45 le lundi, mardi, jeudi et vendredi.
- Sur ces 4 jours, des temps de garderie sont également proposés entre 7h30 (7h sur réservation) et 8h35 puis de 16h45 à 18h30 (19h00 sur réservation).

Les repas sont fournis par la cuisine centrale. Les enfants seront accueillis de 11h45 à 13h45 dans les salles de restauration, dans le respect des protocoles en vigueur.

Le mercredi, les enfants peuvent être accueillis toute la journée de 8h30 à 17h00 dans les 3 ALSH (accueils de loisirs sans hébergement) avec la même possibilité de garderie matin et soir :

- Renée Raymond, pour les 2/3 ans
- Penn Mané, pour les 4/5 ans
- Saint Niau, pour les 6 / 10 ans

La Ville de Lanester propose également le dispositif Choix Familiaux croisant soutien à la parentalité et soutien à la pratique associative. Il permet aux enfants scolarisés de la grande section au CM2 et inscrits en accueils de loisirs le mercredi, de pratiquer une activité associative sportive ou culturelle. (à partir du mercredi 15 septembre)

Ces structures sont soumises au protocole sanitaire des accueils collectifs de mineurs.

Concernant les effectifs scolaires, si toutes les données n'ont pas encore été collectées, vraisemblablement, nous nous orientons vers une relative stabilité au regard de l'année précédente.

Cette vigilance sur l'évolution des effectifs scolaires, nous allons l'aborder dès cet automne avec le lancement d'une **étude sur le schéma scolaire**, comme annoncé dans notre programme municipal. C'est un travail d'anticipation et de prospective sur la dynamique des effectifs scolaires que nous souhaitons croiser avec les projets de développement urbain et notre volonté d'une juste adéquation des investissements sur les groupes scolaires (patrimoine bâti et ses abords).

Les Travaux dans les écoles

Suite à la validation du programme d'Investissements 2021, des travaux d'entretien et d'amélioration du patrimoine bâti sur les équipements scolaires ont été réalisés pendant l'été 2021 pour un montant global de près de 300 000 €. Les axes principaux d'interventions portent sur le confort, la sécurité et la performance énergétique des bâtiments.

Les travaux plus traditionnels d'entretien ainsi que les travaux de maintenance préventive et de mise en conformité de tous les bâtiments scolaires indispensables au bon fonctionnement quotidien, ont été réalisés et ou suivi par la régie des services techniques.

On peut relever comme réalisations marquantes :

- La réfection totale de l'étanchéité bitumineuse de la toiture-terrasse de l'école élémentaire Henri Barbusse 1 (1 000 m²)
- Le remplacement de la chaudière fioul par une chaudière à granulés bois et remplacement de l'ensemble des radiateurs à l'école élémentaire Joliot Curie
- Le remplacement des éclairages pour la technologie LED sur les écoles maternelles Romain Rolland, Paul Langevin, Henri Barbusse
- L'installation d'une VMC dans les écoles maternelle et élémentaire Romain Rolland pour améliorer la qualité de l'air intérieur

Par ailleurs, dans la poursuite de la volonté municipale de favoriser l'essor des mobilités douces, en cohérence avec les actions pédagogiques et incitatives pour le vélo développées auprès des plus jeunes, nous avons procédé à l'installation d'équipements vélos sur certaines écoles :

- Elémentaire Joliot Curie : 3 appuis vélos extérieurs et 1 abri double (12 emplacements)
- Maternelle Joliot Curie : 2 appuis vélos extérieurs et 1 abri simple (6 emplacements)
- Maternelle R. Raymond : 2 appuis vélos extérieurs et 1 abri simple (6 emplacements)
- Elémentaire et maternelle R. Rolland : 2 appuis vélos extérieurs et 1 abri double (12 emplacements)
- L'installation d'équipements sur l'école élémentaire Henri Barbusse 1 est également planifiée

Gilles CARRERIC - Maire de Lanester

Céline SORET - Adjointe en charge des politiques éducatives et des écoles

Maurice PERON - Adjoint aux travaux, à la voirie et la végétalisation de la ville